

250 Mention d'édition (R)

Premier indicateur

Non défini

⌀ Non défini

Second indicateur

Non défini

⌀ Non défini

Codes de sous-zones

‡a Mention d'édition (NR)

‡b Reste de la mention d'édition (NR)

‡3 Documents précisés (NR)

‡7 Provenance des données (R)

‡6 Liaison (NR)

‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme les données relatives à l'édition d'un ouvrage. Ce sont les règles de catalogage qui déterminent ce qui constitue une mention d'édition.

Dans le cas des **documents de genres multiples**, on se sert de la zone 250 pour entrer les mentions relatives aux collections contenant les versions (ou états) d'ouvrages qui existent en deux versions ou plus sur copies uniques ou multiples (p. ex., différentes esquisses d'un scénario de film).

Cette zone n'est **pas** utilisée pour les mentions d'édition consécutives telles que *1re- éd. pour les ressources continues*. La zone 362 (Dates de publication et/ou désignation des volumes) renferme ce genre d'information.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur sont non définies; chacune contient un blanc (⌀).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Mention d'édition

La sous-zone ‡a contient la mention d'édition. Celle-ci est habituellement composée de caractères numériques et alphabétiques accompagnés de mots et/ou d'abréviations. S'il y a des mentions d'édition en plus d'une langue, seule la première mention d'édition est entrée dans la sous-zone ‡a.

Dans les notices conformes aux principes de l'ISBD, la sous-zone ‡a comprend toutes les données placées avant le premier signe égal (=) ou la première barre oblique (/), y compris ces signes.

250 ⌀⌀‡a2e éd.

250 ⌀⌀‡aÉd. de luxe.

250 ⌀⌀‡a1CPSR ed., OSIRIS IV version.

250 ⌀⌀‡aMedium-high voice ed.

250 ⌀⌀‡aMis à jour au 1er sept. 1989.

250 ⌀⌀‡aNouv. éd., ent. rev., corr. et très sensiblement augm.

250 ⌀⌀‡aTroisième édition.

250 ⌀⌀‡aÉdition canadienne.

250 ⌀⌀‡a3e édition.

[Deux mentions d'édition distinctes sur la même page.]

#b - Reste de la mention d'édition

La sous-zone #b contient le reste de la mention d'édition qui comprend habituellement une mention de responsabilité personnelle ou collective et aussi, parfois, des mentions parallèles d'édition.

Dans les notices conformes aux principes de l'ISBD, la sous-zone #b comprend toutes les données placées après le premier signe égal (=) ou la première barre oblique (/). Une fois que la sous-zone #b est entrée, il n'y a plus de codage possible dans la zone 250.

250 ~~bb#a~~Éd. critique /#b établie par Réjean Robidoux, Paul Wyczynski, Jacques Michon.

250 ~~bb#a~~Rev. ed. /#b with revisions, an introduction, and a chapter on writing by E.B. White, 2nd ed. / with the assistance of Eleanor Gould Packard.

250 ~~bb#a~~Canadian ed. =#b Éd. canadienne.

250 ~~bb#a~~2e version /#b par Pierre Calvé ... [et al.].

#3 - Documents précisés

Information permettant d'établir une distinction entre les différentes mentions du document décrit auquel la zone s'applique.

#7 - Provenance des données

[Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe J - Sous-zones de provenance des données.](#)

#6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

#8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Zone

250 - Mention d'édition [MODIFIÉE, 2013]

La zone 250 peut maintenant être répétée

Codes de sous-zones

#3 - Documents précisés [NOUVEAU, 2013]

[#7 - Provenance des données \[NOUVEAU, 2022\]](#)